Lieu: Charleroi – Siège central

Date limite pour postuler: 06/03/2023

Conditions d'accès: Master ou assimilé +

Expérience professionnelle de 3 ans dans la
gestion de projets + permis B

Contrat d'expert à durée indéterminée

Barème: régime public échelle A6/1 (3.830,34€
mensuel brut avec 3 ans d'ancienneté)

Votre mission

Vous soutenez la mise en œuvre du cadre fonctionnel partenarial des Carrefours et Cités des métiers (CDM) et assurez la mise en place de l'offre de service transversal définie dans les CDM.

Votre profil

- vous maîtrisez les méthodologies de gestion de projet;
- vous avez des connaissances en matière de communication et négociation;
- vous maîtrisez Windows, la suite « Office » et les outils numériques ainsi que les nouveaux canaux de communication;
- vous avez une excellente capacité rédactionnelle et une bonne expression orale;
- vous avez une connaissance de l'environnement politique et socio-économique de la Wallonie et de ses principaux acteurs;
- vous avez une connaissance du marché du travail et de la formation et des opérateurs d'insertion, de formation, d'orientation et d'enseignement ainsi qu'une connaissance du Forem;
- vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant votre avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues;
- vous résolvez les problèmes de manière autonome;
- vous vous impliquez et vous démontrez de la volonté à générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement ;
- vous apportez des idées novatrices et créatives
 :
- vous réagissez au stress en vous focalisant sur le résultat ;
- vous coopérez avec des acteurs internes et/ou externes en favorisant les échanges et en étant attentif aux objectifs communs.

Activités

- vous intégrez une équipe partenariale chargée de développer des méthodes et des outils :
- vous collaborez ou menez différents groupes de travail internes et externes;
- vous développez une connaissance approfondie de l'offre de services des partenaires de l'OTLAV (orientation tout au long de la vie) dont Le Forem;
- vous participez à la mise en place du fonctionnement partenarial des Carrefours et Cités des Métiers au travers des tâches :
 - développer et animer un réseau ;
 - collecter, assimiler et analyser des données et informations d'ordre stratégique et opérationnel (permettant la conception d'outils, méthodes et procédures);
 - conseiller et soutenir les instances dirigeantes dans la mise en œuvre du cadre de fonctionnement;
 - animer un réseau partenarial.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature.

Les candidat·e·s présélectionné·e·s seront invité·e·s à présenter les épreuves <u>éliminatoires</u> de sélection :

- une épreuve préliminaire portant sur les connaissances et compétences techniques de la fonction;
- un examen portant sur les compétences et caractéristiques psychologiques requises pour exercer la fonction;
- un entretien devant un jury.

Plus d'info:

Ce que le Forem offre en tant qu'employeur Comment postuler valablement Compétences comportementales de Niveau A

Votre contact:

selection.recrutement@forem.be
[objet de mail : 107845 – Chef – cheffe de projet –
Carrefours et Cités des Métiers].



Annexe

CONTEXTE DANS LEQUEL S'INSCRIT LA FONCTION

Le Forem est le Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Son cœur de métier : l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans une perspective d'emploi durable et de qualité, ainsi que la satisfaction des besoins des employeurs et de leurs offres d'emploi.

En décembre 2020, les Gouvernements wallons et bruxellois ont approuvé une note relative au dispositif multipartenarial d'orientation tout au long de la vie (OTLAV).

Dans ce cadre, 3 Cités des Métiers (CDM) se mettent en place en Wallonie et une existe à Bruxelles. En Wallonie, le dispositif Carrefour Emploi Formation Orientation (CEFO) est devenu la colonne vertébrale des CDM, soit en s'y installant, comme c'est le cas à Namur, Liège et Charleroi, soit en devenant des Carrefours des Métiers. Ce dispositif d'orientation tout au long de la vie est défini comme porte d'entrée de l'orientation professionnelle et un lieu multi-partenarial.

En proposant un tel dispositif, l'objectif est de permettre à l'ensemble des publics, jeunes et moins jeunes, de se construire un projet professionnel « documenté », réfléchi et mûri qui repose sur un choix positif et des bases solides. Ouvert à tous les publics, il répond à toute personne en recherche d'information et de conseil en matière d'offre d'enseignement et de formation, d'opportunités d'emploi, de sensibilisation à la création d'activités, de construction de projets scolaire et professionnel, dans la perspective d'une insertion socio-professionnelle ou encore d'une reconversion. Pour répondre à ces objectifs, il s'appuie sur des actions de première ou de deuxième ligne, des outils, des méthodologies adaptés aux différents publics visés.

Pour conseiller et orienter ces publics, l'ensemble des partenaires du dispositif¹ affecte des conseillers au sein de chaque Carrefour ou Cité des Métiers ainsi qu'au Service de Coordination du dispositif. Aujourd'hui, la Coordination du dispositif est à charge du Forem qui doit assurer une offre de service harmonisée sur l'ensemble du territoire autour des 3 ASBL CDM dans des espaces avec une identité unique et propre.

En outre, pour assurer le bon fonctionnement du dispositif, un nouveau cadre de gouvernance est actuellement défini et devra être mis en œuvre. Dans ce cadre, le Forem engage un expert en relations partenariales pour le service de coordination des CDM dont la mission est de soutenir la mise en œuvre du cadre fonctionnel partenarial des CDM et d'assurer la mise en place de l'offre de service transversale à destination des publics.

¹ Le Forem, l'AVIQ (l'Agence pour une Vie de Qualité), l'EPS (l'Enseignement de promotion sociale), l'IFAPME (l'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises), les CISP (Centres d'insertion socioprofessionnelle), les MIRE (Missions régionales pour l'emploi) et prochainement, l'Enseignement obligatoire et supérieur